

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 2 septembre 2014 à 19h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Michel Carbonneau, maire,
Mme Johanne Dufresne, conseillère,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Aline Alain, conseillère,
M. Derek Grilli, conseiller,
M. Guillaume Roberge, conseiller,

Absents : M. Éric Bossé, conseiller,

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2014-09-146

Il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation des procès-verbaux des séances du 11 et 25 août 2014;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Remise du prix reconnaissance 2013;
6. Adoption du 2^e décompte progressif pour les travaux de réhabilitation - REPORTÉ;
7. Dénéigement bureau municipal, école, épuration;
8. Débroussaillage des fossés;
9. Subvention PAARRM;
10. Modification aux travaux de réhabilitation hydraulique;
11. Questions de l'assemblée;
12. Affaires nouvelles;
12.1 Honoraires Denis Leclerc;
13. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

2. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 11 ET DU 25 AOÛT 2014

2014-09-147

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 11 août 2014;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 août 2014, et que le procès verbal du 11 août 2014 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

2014-09-148

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 25 août 2014;

Il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne,
Appuyé par le conseiller Guillaume Roberge,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 25 août 2014, et que le procès verbal du 25 août 2014 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

M. Raymond s'informe sur l'implantation de nouvelles bornes incendie dans le cadre des travaux de réhabilitation des conduites.

M. Carbonneau répond qu'il n'y aura pas de nouvelles bornes incendie installées cette année.

M. Cabana demande à la municipalité s'il est possible de procéder à la réparation de certains rangs et chemins en prévision du déneigement hivernal à venir.

Un rendez-vous sera pris avec M. Cabana pour faire l'inventaire des réparations à effectuer.

M. Raymond aimerait que les trous devant chez lui, sur la rue Dandenault soient bouchés.

Le conseil lui répond que des travaux de pavage seront effectués.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2014-09-149

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 2 septembre 2014, telle que modifiée, pour un montant de 110,791.06\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #201400276 à #201400302) dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. REMISE DU PRIX RECONNAISSANCE 2013

M. le Maire, Michel Carbonneau, remet à M. Pierre Bonneau, le prix reconnaissance 2013. M. Bonneau est félicité pour son implication dans plusieurs volets de la vie communautaire du Village, notamment pour sa direction du comité de développement.

6. ADOPTION DU 2^e DÉCOMPTE PROGRESIF POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION

Ce point de l'ordre du jour est remis à une prochaine séance du conseil.

7. DÉNEIGEMENT DU BUREAU MUNICIPAL, DE L'ÉCOLE ET DE LA STATION D'ÉPURATION

2014-09-150

Attendu que l'attribution d'un contrat municipal de moins de 25,000\$ peut être se faire de gré à gré;

Attendu que le contrat de déneigement des espaces municipaux est pour un montant de moins de 25,000\$;

Attendu que la municipalité a procédé en 2013 à un appel d'offre sur invitation pour les travaux de déneigement;

Attendu que la municipalité est satisfaite du déneigement effectué au cours des années passées par la Ferme Robert Petit et Fils;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

De donner le contrat de déneigement des espaces municipaux pour une année, à la Ferme Robert Petit et Fils pour un montant de 1,897.09\$ tel que soumis par ces derniers.

La proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

8. DÉBROUSSAILLAGE DES FOSSÉES

2014-09-151

Attendu que l'attribution d'un contrat municipal de moins de 25,000\$ peut être se faire de gré à gré;

Attendu que le contrat de débroussaillage est pour un montant de moins de 25,000\$;

Attendu que la municipalité a demandé en 2013 des soumissions pour les travaux de débroussaillage;

Attendu que la municipalité est satisfaite du débroussaillage effectué au cours des années passées par Les Entreprises Philippe Berthelette;

Il est proposé par le conseiller Guillaume Roberge
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

De donner le contrat de débroussaillage pour une année, aux Entreprises Philippe Berthelette pour un montant de 63\$/heure tel que soumis par ces derniers.

La proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

9. SUBVENTION PAARRM

2014-09-152

Attendu que le bureau du député Pierre Reid a annoncé l'octroi d'une subvention pour les travaux d'amélioration du réseau routier municipal;

Attendu que la municipalité doit soumettre la liste des travaux réalisés ou à être effectués dans le cadre de cette subvention;

Il est proposé par la conseillère Aline Alain,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que la liste des travaux de réparation des ponceaux et de pavage effectués dans les rues et rangs de la municipalité soit soumise pour une demande de subvention estimée de 30,000\$.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

10. MODIFICATION AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION HYDRAULIQUE

2014-09-153

Attendu que le 11 août dernier, le conseil adoptait la résolution 2014-08-136, modifiant les travaux de réhabilitation à être modifiés;

Attendu que ces modifications comprenaient l'ajout d'une borne d'incendie sur Dandenault et le retrait du nettoyage de la conduite de la rue de l'Église entre la station de captation et la rue Dandenault;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que la résolution 2014-08-136 soit rescindée afin de reporter l'ajout de la borne d'incendie et de remettre à la programmation des travaux le récurage du tronçon de la rue de l'Église si les tests en indiquent la nécessité.

Proposition adoptée à l'unanimité.

11. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

M. Raymond s'informe sur l'avancement du dossier de l'écoulement d'eau des terres dans le haut de la rue Dandenault.

Le conseil informe M. Raymond que diverses options sont à l'étude et que des soumissions ont été demandées.

12. AFFAIRES NOUVELLES

2014-09-154

12.1 HONORAIRE DE DENIS LECLERC

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que soit approuvé la facture numéro 235 de Denis Leclerc et que les honoraires et frais de déplacement, pour un montant de 463,83\$, soient payés.

Proposition adoptée à l'unanimité.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

2014-08-155

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Derek Grilli, à 19h55, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Michel Carbonneau, maire

François Paquette, directeur général